

2009 - 2014

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2011/2069(INI)

25.7.2012

AMENDEMENTS 201 - 459

Projet de rapport Monika Flašíková Beňová (PE489.625v01-00)

sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne (de 2010 à 2011) (2011/2069(INI))

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00

 $AM_Com_NonLegReport$

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 2/129 AM

Amendement 201 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 ter. regrette que des citoyens d'origine Rom fassent l'objet d'expulsions collectives de la part d'États membres, et déplore le peu de réactions de la Commission dans certains cas;

Or. en

Amendement 202 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 ter. regrette que des citoyens d'origine Rom fassent l'objet d'expulsions collectives de la part d'États membres, et déplore le peu de réactions de la Commission dans certains cas;

Or. en

Amendement 203 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

Amendement

19. *invite* la Commission à *évaluer les*

19. accueille favorablement l'évaluation

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 3/129 AM\

résultats concrets du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et la progression en cours dans chaque État membre;

de la Commission des stratégies nationales d'intégration des Roms constatant les efforts réalisés par certains Etats membres mais surtout des nombreuses lacunes dans la plupart des stratégies présentées à la Commission; demande à la Commission de prendre des mesures pour que les Etats membres comblent rapidement les lacunes constatées afin d'améliorer rapidement la situation des Roms au sein de l'Union et de mettre fin à l'anti-tsiganisme;

Or. fr

Amendement 204 Ioan Enciu

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. Invite la Commission à évaluer les résultats concrets du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et la progression en cours dans chaque État membre;

Amendement

19. exprime son mécontentement face à la qualité générale des stratégies nationales d'intégration des Roms présentées par les États membres et invite la Commission à formuler des suggestions pour les améliorer afin de mieux répondre aux objectifs que le cadre de l'UE assigne à ces stratégies;

Or. ro

Amendement 205 Lívia Járóka

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. invite la Commission à évaluer les résultats concrets du cadre de l'UE pour les

Amendement

19. accueille favorablement l'évaluation, par la Commission, des stratégies

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 4/129 AM\

stratégies nationales d'intégration des Roms et la progression en cours dans chaque État membre; nationales pour l'intégration des Roms et invite la Commission à évaluer les résultats concrets du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms et à analyser la faisabilité et la durabilité financières de ces stratégies et la progression en cours dans chaque État membre dans ses rapports annuels au Parlement européen et au Conseil;

Or. en

Amendement 206 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. invite les États membres à apporter une réponse effective à l'exclusion des Roms en développant des politiques intégrées en coopération avec les représentants de la population Rom et en s'assurant de leur participation pleine et entière, et en utilisant toutes les ressources financières disponibles de l'UE;

Amendement

20. invite les États membres à apporter une réponse effective à l'exclusion;

Or. it

Amendement 207
Ioan Enciu

Proposition de résolution Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. Invite les États membres à apporter une réponse effective à l'exclusion des Roms en développant des politiques intégrées en coopération avec les représentants de la population Rom et en

Amendement

20. insiste sur l'importance de mettre en œuvre des stratégies nationales adéquates d'intégration des Roms élaborées au niveau local en développant des politiques intégrées qui nécessitent un dialogue

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 5/129 AM\

s'assurant de leur participation pleine et entière, et en utilisant toutes les ressources financières disponibles de l'UE; permanent entre les pouvoirs locaux, les organisations non gouvernementales et les communautés roms, comme le préconise le cadre européen;

Or. ro

Amendement 208 Lívia Járóka

Proposition de résolution Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. Invite les États membres à apporter une réponse effective à l'exclusion des Roms en développant des politiques intégrées en coopération avec les représentants de la population Rom et en s'assurant de leur participation pleine et entière, et en utilisant toutes les ressources financières disponibles de l'UE;

Amendement

20. invite les États membres à apporter une réponse effective à l'exclusion des Roms en développant des politiques intégrées et en appliquant les mesures présentées dans les stratégies nationales pour l'intégration des Roms, en coopération avec les représentants de la population Rom et en s'assurant de leur participation pleine et entière à la gestion, au suivi et à l'évaluation des projets affectant leurs communautés, et en utilisant toutes les ressources financières disponibles de l'UE;

Or. en

Amendement 209 Debora Serracchiani

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à adopter des mesures destinées à lutter non seulement contre toutes les formes de discrimination liées à la diversité culturelle et religieuse mais également contre les discriminations dont sont

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 6/129 AM\

victimes les personnes appartenant à des minorités linguistiques;

Or. it

Amendement 210 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à rendre compte des résultats obtenus dans le cadre d'actions visant à préserver le droit des minorités à utiliser leur propre langue;

Or. it

Amendement 211 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. demande instamment aux États membres d'adopter les modifications législatives nécessaires concernant la stérilisation des femmes Roms et d'accorder un dédommagement financier aux victimes de stérilisations forcées pratiquées sur les femmes Roms et les femmes présentant un handicap mental, conformément à la jurisprudence de la CEDH;

Or. en

Amendement 212 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. s'alarme de la montée croissante des discours de haine et de stigmatisation à l'égard des minorités ainsi que de groupes de personnes et de leur influence grandissante dans les médias et dans nombre de mouvements et partis politiques repris au plus haut niveau de responsabilité politique dans certains Etats membres et ayant conduit y compris à des législations restrictives;

Or. fr

Amendement 213 Kinga Gál, Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à arrêter les mesures appropriées pour promouvoir, dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique et culturelle, une égalité effective entre les personnes appartenant à une minorité nationale et les personnes appartenant à la majorité, et ce en tenant dûment compte de la situation spécifique des personnes appartenant à ces communautés nationales minoritaires; relève l'incohérence des politiques pratiquées à l'égard de minorités nationales: alors que la protection des minorités est au nombre des critères de Copenhague, les politiques communautaires ne prévoient aucune

norme concernant les droits de ces minorités;

Or. en

Amendement 214 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. rappelle que les droits des minorités font partie intégrante des droits humains fondamentaux et estime nécessaire de faire une nette distinction entre les minorités (nationales), les immigrants et les demandeurs d'asile;

Or. en

Amendement 215 Sylvie Guillaume

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. estime que la lutte contre les discriminations dont sont victimes les Roms doit davantage se faire avec la communauté Rom, dont les représentants sont les mieux à même de témoigner du non-accès aux droits à l'emploi, l'éducation, au logement, à la santé, et aux biens et services, et de trouver des solutions pour y remédier;

Or. fr

Amendement 216 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à s'attaquer au problème du taux élevé de chômage parmi les minorités, tout spécialement les Roms, en éliminant les obstacles à l'accès à l'emploi;

Or. en

Amendement 217 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à mettre fin à la ségrégation spatiale, aux expulsions forcées et au phénomène des sans-abri dont sont victimes les Roms en instaurant des politiques du logement effectives et transparentes et en empêchant la criminalisation des personnes sans-abri;

Or. en

Amendement 218 Lívia Járóka

Proposition de résolution Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite les États membres à

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 10/129 AM\

débloquer des ressources budgétaires suffisantes pour réaliser les objectifs définis dans leurs stratégies nationales pour l'intégration des Roms; invite le Conseil à appuyer et adopter les propositions de la Commission et du Parlement concernant le prochain Cadre Financier Pluriannuel, notamment les propositions qui permettront au Fonds social européen et au Fonds européen de développement régional de mieux contribuer à l'insertion sociale des Roms en élargissant le champ d'application des conditions ex ante afin qu'elles incluent également le développement de stratégies nationales et la cartographie de la concentration territoriale de la pauvreté;

Or. en

Amendement 219 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. invite les États membres à mettre fin à la ségrégation spatiale, aux expulsions forcées et au phénomène des sans-abri dont sont victimes les Roms en instaurant des politiques du logement effectives et transparentes;

Or. en

Amendement 220 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 11/129 AM\

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. demande la reconnaissance effective du droit des personnes appartenant à des minorités ethnolinguistiques à la réalisation et à la diffusion de programmes de radio et de télévision, dans leur langue, que ce soit sur les réseaux de diffusion régionaux ou nationaux;

Or. it

Amendement 221 Kinga Gál, Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. estime qu'il n'existe pas de solution unique pour améliorer la situation des minorités nationales dans tous les États membres et que par conséquent, certains objectifs minimaux communs devraient être fixés à l'intention des pouvoirs publics de l'UE. Ces objectifs s'inspireraient des normes juridiques applicables et des bonnes pratiques existant au plan international;

Or. en

Amendement 222 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. invite la Commission à établir une

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 12/129 AM\

norme politique pour la protection des minorités nationales;

Or. en

Amendement 223 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. invite les États membres à réformer leurs systèmes nationaux d'éducation pour répondre aux besoins des minorités, y compris des enfants Roms, et à démanteler les systèmes de ségrégation dans l'éducation, sans préjudice de l'enseignement des langues minoritaires existant dans nombre d'États membres.

Or. en

Amendement 224 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. invite les États membres à s'attaquer au problème du taux élevé de chômage parmi les Roms, en éliminant les obstacles à l'accès à l'emploi;

Or. en

Amendement 225 Lívia Járóka

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 13/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. invite la Commission à renforcer son action en direction des pays candidats à l'adhésion afin d'associer ces pays à ses propres efforts d'inclusion sociale des Roms, à utiliser pour ce faire l'instrument de préadhésion et à exhorter en ce sens les pays candidats à l'adhésion par le biais du mécanisme de stabilisation et d'association;

Or. en

Amendement 226 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. invite les États membres à s'attaquer au problème du taux élevé de chômage parmi les Roms, en éliminant les obstacles à l'accès à l'emploi;

Or. en

Amendement 227 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. insiste sur la nécessité d'intervenir rapidement et de façon ciblée pour aider les personnes appartenant à

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 14/129 AM

des minorités ethnolinguistiques à stopper le processus de disparition de leur patrimoine culturel, littéraire, historique et artistique;

Or. it

Amendement 228 Kinga Gál, Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. suggère que des efforts soient faits pour renforcer la confiance et la coexistence entre communautés traditionnellement voisines les unes des autres en promouvant l'enseignement des identités réciproques et des identités régionales, où chaque communauté apprendrait la langue, l'histoire, l'héritage et la culture de l'autre pour une meilleure compréhension et un plus grand respect de la diversité;

Or. en

Amendement 229 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. souligne que le dernier élargissement, et les élargissements à venir de l'Union, a multiplié, et multiplieront, le nombre d'États membres caractérisés par une grand diversité culturelle et linguistique; estime de ce fait que l'Union a une responsabilité

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 15/129 AM\

particulière dans la défense des droits des minorités;

Or. en

Amendement 230 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. invite les États membres à réformer leurs systèmes nationaux d'éducation pour répondre aux besoins des enfants Roms, et à démanteler les systèmes de ségrégation dans l'éducation;

Or. en

Amendement 231 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quinquies. invite les États membres à réformer leurs systèmes nationaux d'éducation pour répondre aux besoins des enfants Roms, et à démanteler les systèmes de ségrégation dans l'éducation;

Or. en

Amendement 232 Kinga Gál, Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 16/129 AM\

Proposition de résolution

Amendement

20 quinquies. estime qu'une participation réelle à la prise de décision, dans le respect des principes de subsidiarité et d'autonomie locale, est l'un des moyens les plus efficaces de résoudre les problèmes de minorités nationales selon les meilleures pratiques en vigueur dans l'Union;

Or. en

Amendement 233 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quinquies. estime que les minorités nationales traditionnelles apportent une contribution particulière à la culture européenne et que par conséquent, les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics se doivent d'être plus attentives à la protection de ces minorités et que l'UE en tant que telle doit répondre de façon plus appropriée à leurs besoins;

Or. en

Amendement 234 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quinquies. réaffirme son appel à une approche ciblée en matière d'insertion

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 17/129 AM\

sociale des femmes Roms, afin de prévenir des discriminations multiples et d'éviter la ségrégation ethnique;

Or. en

Amendement 235 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 sexies. réaffirme son appel à une approche ciblée en matière d'insertion sociale des femmes Roms, afin de prévenir des discriminations multiples et d'éviter la ségrégation ethnique;

Or. en

Amendement 236 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Sous-titre 4

Proposition de résolution

Amendement

Equal opportunities

Égalité hommes-femmes et droits des femmes

Or. en

Amendement 237 Sophia in 't Veld, Renate Weber

Proposition de résolution Sous-titre 4

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 18/129 AM

Proposition de résolution

Amendement

Égalité des chances

Égalité entre les femmes et les hommes

Or. en

Amendement 238 Kinga Göncz

Proposition de résolution Sous-titre 4

Proposition de résolution

Amendement

Égalité des chances

Égalité entre les femmes et les hommes

Or. en

Amendement 239 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Sous-titre 4

Proposition de résolution

Amendement

Égalité des chances

Égalité et droits sociaux

Or. fr

Amendement 240 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 21

Proposition de résolution

Amendement

21. Regrette l'impact limité des initiatives nationales et de l'UE dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes,

21. regrette l'impact limité des initiatives nationales et de l'UE dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes,

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 19/129 AM\

particulièrement en ce qui concerne l'emploi;

particulièrement en ce qui concerne l'emploi; invite les États membres à définir des objectifs et des stratégies spécifiques en matière d'emploi dans le cadre de leurs programmes nationaux de réforme et de leurs plans d'action pour l'égalité des genres, afin de veiller à ce que toutes les femmes bénéficient du même accès au marché du travail que les hommes et des mêmes possibilités d'y rester; souligne que pour combler les traditionnels écarts en matière de salaires et de pensions entre les femmes et les hommes, il convient que les objectifs fixés ciblent la concentration persistante des femmes dans les emplois à temps partiel, mal rémunérés ou précaires, et mettent à disposition les moyens de concilier vie familiale et vie professionnelle, ainsi que des structures d'accueil de qualité pour les enfants et autres personnes dépendantes;

Or. en

Amendement 241 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. Regrette l'impact limité des initiatives nationales et de l'UE dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes, particulièrement en ce qui concerne l'emploi;

Amendement

21. regrette l'impact limité des initiatives nationales et de l'UE dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes, particulièrement en ce qui concerne l'emploi, et invite les États membres à prendre des mesures permettant aux femmes de toutes générations de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle;

Or. en

Amendement 242 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. regrette l'impact limité des initiatives nationales et *de l'UE* dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes, particulièrement en ce qui concerne *l'emploi*;

Amendement

21. regrette l'impact limité des *campagnes et des* initiatives nationales et *européennes* dans le domaine de l'inégalité entre les hommes et les femmes, particulièrement en ce qui concerne *le marché du travail et la représentation des femmes dans les positions de prise de décision*;

Or. fr

Amendement 243 Anna Hedh, Britta Thomsen, Jean Lambert

Proposition de résolution Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. invite les États membres à définir des objectifs spécifiques en matière d'emploi dans le cadre de leurs programmes nationaux de réforme afin de veiller à ce que les femmes et les hommes bénéficient du même accès au marché du travail et des mêmes possibilités d'y rester; souligne que pour combler les traditionnels écarts en matière de salaires et de pensions entre les femmes et les hommes, il convient que les objectifs fixés ciblent la concentration persistante des femmes dans les emplois à temps partiel, mal rémunérés ou précaires, et mettent à disposition des structures d'accueil de qualité pour les enfants et autres personnes dépendantes;

Or. en

Amendement 244 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. considère que la sousreprésentation des femmes dans la décision politique marque un déficit des droits fondamentaux et de la démocratie; salue les mesures positives adoptées par certains États membres telles que les systèmes de parité réglementée et les quotas de genre comme autant de bonnes pratiques, et invite les États membres où la représentation des femmes dans la vie politique est particulièrement faible à envisager d'adopter eux aussi ce type de mesures;

Or. en

Amendement 245 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. exprime sa profonde inquiétude face à l'augmentation des inégalités et de la grande pauvreté résultant des conséquences sociales de la crise économique et financière ; souligne que ces situations de fragilité touchent particulièrement les enfants, les femmes et les personnes âgées et qu'elles conduisent à de nombreuses violations des droits fondamentaux notamment en matière de droit à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, à la

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 22/129 AM

justice, etc.; constate que les discriminations qui en résultent sont souvent multiples et qu'elles constituent une atteinte à la dignité et à l'égalité de droit reconnu à chaque être notamment par l'article 1 de la DUDH;

Or. fr

Amendement 246 Edit Bauer

Proposition de résolution Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. signale que les femmes continuent à plusieurs égards d'être victimes de discriminations au quotidien, malgré l'entrée en vigueur de lois sur la lutte contre les discriminations, et fait part de sa profonde déception de ce que, même après 40 ans de législation, l'écart salarial hommes-femmes ne s'est guère réduit;

Or. en

Amendement 247 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. considère que la violence faite aux femmes est la forme la plus répandue de violation des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, et ce dans le monde entier, y compris dans l'Union européenne; invite la Commission à déclarer l'année 2015 Année Européenne de la fin de la violence à l'égard des

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 23/129 AM\

femmes et à élaborer dans ce contexte une stratégie de l'Union pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, comme l'ont annoncé les conclusions du Conseil de mars 2010, comprenant des instruments juridiques contraignants, des actions de sensibilisation et de collecte de données ainsi qu'un financement des ONG féminines;

Or. en

Amendement 248 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. constate que les politiques économiques et sociales actuellement conduites au sein de l'Union européenne ont des conséquences graves sur les droits syndicaux, les conditions de travail et de rémunération, la protection sociale des travailleurs de l'Union; souligne que la crise économique, financière et sociale ne doit pas servir de prétexte pour remettre en cause les droits sociaux et salariaux, comme l'a déclaré M. Somavia, directeur général de l'OIT, devant le Parlement européen le 20 septembre 2011, rappelant que les droits au travail et à la protection des individus et l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des personnes font partie des valeurs qui ont fondé l'Union européenne;

Or. fr

Amendement 249 Antigoni Papadopoulou

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 24/129 AM

Proposition de résolution Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quater. réaffirme sa position sur les droits en matière de santé sexuelle et génésique, comme l'indiquent ses résolutions du 10 février 2010¹ et du 8 mars 2011² sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne - 2009 et 2010; exprime son inquiétude concernant les restrictions récentes à l'accès aux soins de santé sexuelle et génésique dans certains États membres, en particulier en ce qui concerne l'avortement légal et sûr, l'éducation sexuelle et la réduction du financement du planning familial;

Or. en

Amendement 250 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. engage les institutions de l'UE à envisager la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dans le cadre légal de l'Union européenne;

Or. en

¹ P7_TA(2010)0021.

² P7_TA(2011)0085.

Amendement 251 Anna Hedh, Britta Thomsen, Jean Lambert

Proposition de résolution Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. invite l'Union européenne à abandonner les politiques consistant à établir des liens de dépendance entre les membres d'une famille lors des regroupements familiaux et invite l'Union et ses États membres à accorder aux femmes migrantes un statut de résidentes autonomes, à plus forte raison en cas de violences domestiques;

Or. en

Amendement 252 Sophia in 't Veld, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. réaffirme sa position sur les droits en matière de santé sexuelle et génésique, exposée dans ses résolutions du 1er mars 2011¹ et du 8 mars 2012² sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne – 2010 et 2011; exprime son inquiétude concernant les restrictions récentes à l'accès aux soins de santé sexuelle et génésique dans certains États membres, en particulier en ce qui concerne l'avortement légal et sûr, l'éducation sexuelle et la réduction du financement du planning familial;

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 26/129 AM

¹ P7_TA(2011)0085.

² P7 TA(2012)0069.

Or. en

Amendement 253 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 ter. invite les États membres à garantir par des mesures efficaces la protection des travailleuses enceintes et des femmes en congé de maternité;

Or. en

Amendement 254 Anna Hedh, Britta Thomsen

Proposition de résolution Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 ter. considère que la sousreprésentation des femmes dans la décision politique est une question de droits fondamentaux et de démocratie; salue les systèmes de parité réglementée et les quotas de genre introduits par la France, l'Espagne, la Belgique, la Slovénie, le Portugal et la Pologne, et invite les États membres où la représentation des femmes dans les assemblées politiques est particulièrement faible à envisager d'adopter eux aussi des mesures législatives contraignantes;

Or. en

Amendement 255 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quater. exhorte les États membres à aborder la question de la violence faite aux femmes, des violences domestiques et de l'exploitation sexuelle sous toutes leurs formes, et à lutter contre le trafic d'êtres humains;

Or. en

Amendement 256 Anna Hedh, Britta Thomsen

Proposition de résolution Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quater. considère que la violence faite aux femmes est la forme la plus répandue de violation des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, et ce dans le monde entier, y compris dans l'Union européenne; invite la Commission à déclarer l'année 2015 Année Européenne de la fin de la violence à l'égard des femmes et à élaborer dans ce contexte une stratégie de l'Union pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, comme l'ont annoncé les conclusions du Conseil de mars 2010, comprenant des instruments juridiques contraignants, des actions de sensibilisation et de collecte de données ainsi qu'un financement des *ONG*;

Or. en

Amendement 257 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 22 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quinquies. demande aux États membres de veiller à ce que les plans d'action nationaux abordent les discriminations multiples et protègent les femmes appartenant à des minorités ethniques et les femmes immigrées;

Or. en

Amendement 258 Anna Hedh, Britta Thomsen, Jean Lambert

Proposition de résolution Paragraphe 22 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quinquies. réaffirme sa position sur les droits en matière de santé sexuelle et génésique, comme l'indiquent ses résolutions du 10 février 2010¹ et du 8 mars 2011² sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne - 2009 et 2010; exprime son inquiétude concernant les restrictions récentes à l'accès aux soins de santé sexuelle et génésique dans certains États membres, en particulier en ce qui concerne l'avortement légal et sûr, l'éducation sexuelle et la réduction du financement du planning familial;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 29/129 AM\

¹ P7_TA(2010)0021.

² P7 TA(2011)0085.

Amendement 259 Anna Záborská

Proposition de résolution Sous-titre 5

Proposition de résolution

Amendement

Orientation sexuelle et identité de genre

Orientation sexuelle

Or. en

Amendement 260 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. Invite les États membres à répertorier et à examiner les crimes haineux contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT) et à adopter une législation criminelle interdisant l'incitation à la haine fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;

supprimé

Or. en

Amendement 261 Lorenzo Fontana

Proposition de résolution Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. Invite les États membres à répertorier supprimé

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 30/129 AM\

et à examiner les crimes haineux contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT) et à adopter une législation criminelle interdisant l'incitation à la haine fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;

Or. en

Amendement 262 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. Invite les États membres à répertorier et à examiner les crimes haineux contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT) et à adopter une législation criminelle interdisant l'incitation à la haine fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre;

Amendement

23. *invite* les États membres à répertorier et à examiner les crimes haineux contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT);

Or. it

Amendement 263 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. Invite la Commission à proposer une refonte de la décision-cadre du Conseil pour combattre certaines formes et expressions de racisme et de xénophobie au moyen d'une loi pénale comprenant d'autres formes de crimes haineux, comme ceux fondés sur l'orientation

Amendement

supprimé

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 31/129 AM\

sexuelle, l'identité de genre et l'expression du genre;

Or. it

Amendement 264 Lorenzo Fontana

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. Invite la Commission à proposer une refonte de la décision-cadre du Conseil pour combattre certaines formes et expressions de racisme et de xénophobie au moyen d'une loi pénale comprenant d'autres formes de crimes haineux, comme ceux fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression du genre;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 265 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. Invite la Commission à proposer une refonte de la décision-cadre du Conseil pour combattre certaines formes et expressions de racisme et de xénophobie au moyen d'une loi pénale comprenant d'autres formes de crimes haineux, comme ceux fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression du genre;

Amendement

24. invite *les États membres à appliquer* la décision-cadre du Conseil pour combattre certaines formes et expressions de racisme et de xénophobie *et à évaluer s'il est vraiment nécessaire d'en améliorer le texte par de nouveaux actes législatifs de l'UE;*

Or. en

PE494.582v01-00 32/129 AM

AM\910031FR.doc

Amendement 266 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 25

Proposition de résolution

supprimé

25. Invite les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et leur demande de garantir la mise en application effective du cadre légal existant de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE;

Or. en

Amendement 267 Lorenzo Fontana

Proposition de résolution Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

Amendement

25. Invite les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et leur demande de garantir la mise en application effective du cadre légal existant de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE;

supprimé

Or. en

Amendement 268 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. Invite les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et leur demande de garantir la mise en application effective du cadre légal existant de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE;

Amendement

25. *invite* les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre;

Or. it

Amendement 269 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek

au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. Invite les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et leur demande de garantir la mise en application effective du cadre légal existant de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE;

Amendement

25. invite les États membres à adopter un cadre législatif national permettant de traiter les discriminations subies par les personnes LGBT et les couples du même sexe en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, et leur demande de garantir la mise en application effective du cadre légal existant de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE¹;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 34/129 AM\

¹Affaire C-147/08, Jürgen Römer contre Freie und Hansestadt Hamburg; Affaire C-267/06, Tadao Maruko contre

Versorgungsanstalt der deutschen Bühnen

Or. en

Amendement 270 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek

au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. salue les propositions de la Commission sur la juridiction et le droit applicable aux conséquences du mariage et des partenariats enregistrés sur la propriété; estime cependant que le choix de deux instruments différents¹ et d'une approche distincte pour les partenariats enregistrés, d'une part, les mariages d'autre part, ne se justifie pas; est d'avis que les deux cas, mariage et partenariats, doivent relever du même choix de juridiction et de droit applicable;

¹ COM(2011)127 final et COM(2011)126 final.

Or. en

Amendement 271 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. salue les propositions de la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 35/129 AM\

Commission sur la juridiction et le droit applicable aux conséquences du mariage et des partenariats enregistrés sur la propriété; estime cependant que le choix de deux instruments différents et d'une approche distincte pour les partenariats enregistrés, d'une part, les mariages d'autre part, ne se justifie pas; est d'avis que les deux cas, mariage et partenariats, doivent relever du même choix de juridiction et de droit applicable;

Amendement

Or. en

Amendement 272 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

supprimé

26. Invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires:

Or. it

Amendement 273 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

Amendement

26. Invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets

supprimé

PE494.582v01-00 AM\910031FR.doc 36/129 AM\ similaires;

Or. en

Amendement 274 Lorenzo Fontana

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

Amendement

26. Invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires;

supprimé

Or. en

Amendement 275 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo, Sonia Alfano

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. Invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires;

Amendement

26. invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires et invite la Commission à présenter une proposition dans ce domaine; rappelle aux États membres qu'ils ont l'obligation de mettre en œuvre pleinement la directive n° 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, y compris pour les couples

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 37/129 AM\

de même sexe et leurs enfants; se félicite du fait que des États membres de plus en plus nombreux ont adopté ou adapté une législation relative à la cohabitation, au partenariat civil et au mariage afin d'éliminer les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, dont sont victimes les couples de même sexe et leurs enfants, et appelle les autres États membres à se doter de législations similaires:

Or. en

Amendement 276 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Raül Romeva i Rueda, Ulrike Lunacek

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. Invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires:

Amendement

26. invite les États membres s'étant dotés d'une législation relative aux partenariats entre personnes de même sexe à reconnaître les dispositions adoptées par d'autres États membres ayant des effets similaires; rappelle aux États membres qu'ils ont l'obligation de mettre en œuvre pleinement la directive n° 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, y compris pour les couples de même sexe et leurs enfants;

Or. en

Amendement 277 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 38/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. invite la Commission à présenter une proposition pour la reconnaissance mutuelle complète des effets de tous les documents d'état civil dans l'Union européenne, y compris la reconnaissance légale du genre, les actes de mariage et les partenariats enregistrés, afin de réduire les obstacles juridiques et administratifs discriminatoires auxquels se heurtent les citoyens qui exercent leur droit à la libre circulation;

Or en

Amendement 278 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. invite la Commission à présenter une proposition pour la reconnaissance mutuelle complète des effets de tous les documents d'état civil dans l'Union européenne, y compris les actes de mariage et les partenariats enregistrés, afin de réduire les obstacles juridiques et administratifs discriminatoires auxquels se heurtent les citoyens qui exercent leur droit à la libre circulation:

Or. en

Amendement 279 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo, Sonia Alfano

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 39/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. invite la Commission et le Conseil à sévir plus résolument contre l'homophobie, les violences et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, notamment en demandant aux maires et à la police dans les États membres de protéger la liberté d'expression et de manifestation à l'occasion des défilés "pride LGBTI" et en soutenant officiellement ces manifestations; invite la Commission à répondre enfin aux appels réitérés du Parlement européen et des ONG en publiant d'urgence la feuille de route européenne pour l'égalité sur la base de l'orientation et de l'identité sexuelles, en vue de son adoption au plus tard en 2013;

Or. en

Amendement 280 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 ter. déplore que les personnes transsexuelles soient toujours considérées comme malades mentales dans un certain nombre d'États membres; invite les États membres à établir ou à réviser leurs procédures de reconnaissance légale du genre, sur le modèle argentin, et à revoir les conditions (dont la stérilisation forcée) de la reconnaissance légale du genre; demande à la Commission et à l'Organisation mondiale de la santé de

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 40/129 AM

retirer les troubles de l'identité de genre de la liste des troubles mentaux et du comportement, et de veiller à la reclassification desdits troubles en troubles non pathologiques lors des négociations sur la 11e version de la Classification internationale des maladies (CIM-11);

Or. en

Amendement 281 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 ter. invite la Commission à préparer, sur la base des résultats de cette enquête, une feuille de route de l'UE sur l'égalité sur la base de l'orientation et de l'identité sexuelles, en vue de son adoption en 2014;

Or. en

Amendement 282 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 quater. salue la nouvelle série de règles en matière d'asile, introduites dans la "directive relative aux conditions requises" et incluant l'identité de genre parmi les motifs de poursuites; est d'avis que le paquet de mesures en matière

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 41/129 AM\

d'asile doit rester cohérent et par conséquent inclure l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans la directive "procédure" en matière d'asile;

Or. en

Amendement 283 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 quater. invite les États membres à garantir une protection effective des personnes participant aux manifestations publiques LGTB, entre autres aux défilés de la Gay Pride, et à veiller à ce que ces évènements puissent se dérouler légalement;

Or. en

PE494.582v01-00

42/129 AM\

Amendement 284 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 quinquies. invite les États membres à faire en sorte que, conformément à la législation de l'Union¹, aucune discrimination en raison de l'identité de genre ne vienne entraver le libre accès à l'emploi, aux biens et aux services;

FR

AM\910031FR.doc

¹ Directive 206/54/CE du Parlement

européen et du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail (refonte); directive 2004/113/CE du Conseil mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès aux biens et aux services et la fourniture de biens et de services.

Or. en

Amendement 285 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 26 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 sexies. salue l'ouverture d'une enquête de Agence des droits fondamentaux (FRA) qui collectera des données comparatives sur l'expérience des personnes LGTB dans l'Union européenne et en Croatie;

Or. en

Amendement 286 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 septies. salue l'ouverture d'une enquête de Agence des droits fondamentaux (FRA) qui collectera des données comparatives sur l'expérience

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 43/129 AM\

des personnes LGTB dans l'Union européenne et en Croatie;

Or. en

Amendement 287

Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 octies. invite la Commission à préparer, sur la base des résultats de cette enquête, une feuille de route de l'UE sur l'égalité sur la base de l'orientation et de l'identité sexuelles, en vue de son adoption en 2014;

Or. en

Amendement 288 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Michael Cashman, Sophia in 't Veld, Raül Romeva i Rueda, Renate Weber, Ulrike Lunacek au nom du groupe ALDE

Proposition de résolution Paragraphe 26 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 nonies. invite les États membres à garantir une protection effective des personnes participant aux manifestations publiques LGTB, entre autres aux défilés de la Gay Pride, et à veiller à ce que ces évènements puissent se dérouler légalement;

Or. en

Amendement 289 Monika Flašíková Beňová, Michael Cashman, Raül Romeva i Rueda, Ulrike Lunacek

Proposition de résolution Paragraphe 26 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 decies. demande aux États membres de transposer sans restriction la directive du Conseil 2003/89/CE relative au droit au regroupement familial, sans discrimination aucune en raison du sexe ou de l'orientation sexuelle; rappelle que selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, les couples de même sexe relèvent de la vie familiale¹;

Schalk et Kopf c. Autriche (requête n° 30141/04, CEDH)

Or. en

Amendement 290 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. considère que les droits fondamentaux des personnes LGBT sont plus susceptibles d'être protégés si elles ont accès à des institutions juridiques, telles que la cohabitation, le partenariat enregistré ou le mariage; se félicite que

16 États membres proposent actuellement ces options et invite les autres États membres à envisager de faire de même;

Amendement

supprimé

Or. it

Amendement 291 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. considère que les droits fondamentaux des personnes LGBT sont plus susceptibles d'être protégés si elles ont accès à des institutions juridiques, telles que la cohabitation, le partenariat enregistré ou le mariage; se félicite que 16 États membres proposent actuellement ces options et invite les autres États membres à envisager de faire de même;

supprimé

Or. en

Amendement 292 Lorenzo Fontana

Proposition de résolution Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. considère que les droits fondamentaux des personnes LGBT sont plus susceptibles d'être protégés si elles ont accès à des institutions juridiques, telles que la cohabitation, le partenariat enregistré ou le mariage; se félicite que 16 États membres proposent actuellement ces options et invite les autres États membres à envisager de faire de même;

supprimé

Or. en

Amendement 293 Kinga Gál

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 46/129 AM

Proposition de résolution Sous-titre 6

Proposition de résolution

Les jeunes, les personnes âgées et les personnes *handicapées*

Amendement

Les jeunes, les personnes âgées et les personnes *présentant un handicap*

Or. en

Amendement 294 Kinga Göncz

Proposition de résolution Sous-titre 6

Proposition de résolution

Les jeunes, les personnes âgées et les personnes *handicapées*

Amendement

Les jeunes, les personnes âgées et les personnes *présentant un handicap*

Or. en

Amendement 295 Anna Hedh, Britta Thomsen, Jean Lambert

Proposition de résolution Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 bis. demande à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, en concertation avec l'Agence des droits fondamentaux, de mener des recherches et de fournir des orientations, au niveau européen et national, sur la situation spécifique des femmes et des jeunes filles présentant un handicap; estime à cet égard qu'une attention particulière doit s'attacher aux pratiques de stérilisation ou d'avortement forcés, pratiques qui pourraient équivaloir à des actes de

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 47/129 AM\

torture ou à des traitements inhumains ou dégradants et qui, de ce fait, devraient être passibles de poursuites et de sanctions;

Or. en

Amendement 296 Kinga Gál

Proposition de résolution Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite les États membres à assurer l'*intégration* des jeunes travailleurs, particulièrement de ceux affectés par la crise économique, sur le marché du travail;

Amendement

29. invite les États membres à assurer l'*insertion* des jeunes travailleurs, particulièrement de ceux affectés par la crise économique, sur le marché du travail;

Or. en

Amendement 297 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. invite les États membres à assurer l'intégration des jeunes travailleurs, particulièrement de ceux affectés par la crise économique, sur le marché du travail;

Amendement

29. invite les États membres à assurer l'intégration des jeunes travailleurs, particulièrement de ceux affectés par la crise économique, sur le marché du travail, y compris par le biais de l'organisation et la mise à disposition des formations qui visent la promotion sociale des jeunes;

Or. fr

Amendement 298 Tatjana Ždanoka

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 48/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. regrette que dans certains États membres, des jeunes soient toujours poursuivis et condamnés à de la prison parce que le droit à l'objection de conscience au service militaire n'y est toujours pas suffisamment reconnu, et appelle les États membres à mettre un terme aux poursuites et aux discriminations à l'encontre des objecteurs de conscience;

Or. en

Amendement 299 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. Accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Amendement

30. Accueille avec satisfaction la décision de faire de *2013* l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Or. it

Amendement 300 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 30

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 49/129 AM\

Proposition de résolution

30. Accueille avec satisfaction la décision de *faire de* 2012 *l'année* européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à *améliorer la qualité de vie* des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Amendement

30. accueille avec satisfaction la décision de déclarer 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à reconnaître et à respecter les droits des personnes âgées afin qu'elles mènent une existence de dignité et de qualité en fournissant des services sociaux adaptés, comme l'apprentissage tout au long de la vie et d'autres programmes d'insertion sociale et culturelle, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements.

Or. en

Amendement 301 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Amendement

30. accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements; souligne que les citoyens actifs et volontaires, hommes et femmes, de plus de 65 ans, contribuent pleinement et de multiples manière à la vie quotidienne de la société:

Or. fr

PE494.582v01-00 50/129 AM

Amendement 302 Mikael Gustafsson on behalf of the Committee on Women's Rights and Gender Equality Lívia Járóka, Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. Accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Amendement

30. accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en combattant les abus contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements; rappelle que les femmes âgées vivent plus souvent en dessous du seuil de pauvreté en raison des écarts en matière de salaires et de pensions entre les femmes et les hommes:

Or. en

Amendement 303 Petru Constantin Luhan

Proposition de résolution Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. Accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en *combattant* les abus contre ces personnes et en encourageant

Amendement

30. accueille avec satisfaction la décision de faire de 2012 l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle; invite les États membres à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en fournissant des services sociaux adaptés, en *adoptant des mesures pour combattre* les abus *et toutes les*

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 51/129 AM\

leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements; *formes de violence* contre ces personnes et en encourageant leur indépendance en soutenant la rénovation et l'accessibilité des logements;

Or. ro

Amendement 304 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. demande à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, en concertation avec l'Agence des droits fondamentaux, de mener des recherches et de fournir des orientations, au niveau européen et national, sur la situation spécifique des femmes et des jeunes filles présentant un handicap; estime à cet égard qu'une attention particulière doit s'attacher aux pratiques de stérilisation ou d'avortement forcés, pratiques qui pourraient équivaloir à des actes de torture ou à des traitements inhumains ou dégradants et qui, de ce fait, devraient être passibles de poursuites et de sanctions;

Or. en

Amendement 305 Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. demande à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, en concertation avec l'Agence des droits

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 52/129 AM

fondamentaux, de mener des recherches et de fournir des orientations, au niveau européen et national, sur la situation spécifique des femmes et des jeunes filles présentant un handicap; estime à cet égard qu'une attention particulière doit s'attacher aux pratiques de stérilisation ou d'avortement forcés, pratiques qui pourraient équivaloir à des actes de torture ou à des traitements inhumains ou dégradants et qui, de ce fait, devraient être passibles de poursuites et de sanctions;

Or. en

Amendement 306 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. invite tous les États membres à ratifier la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) et son protocole facultatif, à vérifier que tous les plans d'actions nationaux sont conformes à la stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées et à œuvrer dans le sens d'une amélioration de la situation en matière d'accessibilité, d'emploi, d'éducation sans exclusion et de formation, ainsi que de l'autonomie des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 307 Kinga Gál

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 53/129 AM\

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. appelle de ses vœux une solution innovante d'info-communication pour l'accès des citoyens sourds et malentendants aux institutions et conférences de l'UE, basée sur les résolutions du Parlement européen du 17 juin 1988 sur le langage gestuel à l'usage des sourds¹, du 18 novembre 1998 sur le langage gestuel² et du 25 octobre 2011 sur la mobilité et l'intégration des personnes handicapées et la stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées³, conformément aux articles 2, 21, 24 et 30 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées;

Or en

Amendement 308 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. invite tous les États membres à ratifier la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) et son protocole facultatif, à vérifier que tous les plans d'actions nationaux sont conformes à la stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées et à œuvrer dans le sens d'une amélioration de la situation en matière d'accessibilité,

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 54/129 AM

¹JO C 187 du 18.07.1988, p. 236.

² JO C 379, 1998.

³ P7_TA(2011)0453.

d'emploi, d'éducation sans exclusion et de formation, ainsi que de l'autonomie des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 309 Petru Constantin Luhan

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. invite les États membres à lutter contre les discriminations à l'égard des personnes handicapées, en particulier en ce qui concerne leur intégration sur le marché du travail;

Or. ro

Amendement 310 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. s'inquiète de la dégradation de la situation en matière de liberté et de pluralisme des médias, notamment de la presse écrite, dans l'Union, y compris en conséquence de la crise économique actuelle; condamne les conditions dans lesquelles travaillent certains journalistes et les entraves dont ils font l'objet notamment quand ils assurent le suivi de manifestations; s'inquiète plus particulièrement de la tentation de certains Etats membres de remettre en cause la protection des sources des journalistes et la capacité des journalistes

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 55/129 AM\

d'investigation à enquêter sur les cercles proches du pouvoir; regrette vivement l'attitude de la Commission refusant de faire toute proposition législative visant à garantir la liberté et le pluralisme des médias, conformément à l'article 11 de la Charte;

Or. fr

Amendement 311 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 ter. invite l'Union et les États membres à améliorer l'accès à l'emploi et à la formation des personnes handicapées, y compris des personnes présentant un handicap psycho-social, en utilisant à cette fin les fonds européens existants;

Or. en

Amendement 312 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 ter. invite l'Union et les États membres à améliorer l'accès à l'emploi et à la formation des personnes handicapées, y compris des personnes présentant un handicap mental, en utilisant à cette fin les fonds européens existants;

Or. en

Amendement 313 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 ter. se félicite de l'adoption de l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies de la résolution reconnaissant des droits relatifs à Internet, notamment concernant l'accès au réseau et à la liberté d'expression; souligne notamment la demande d'oeuvrer en faveur de "la promotion, la protection et la jouissance des droits de l'Homme, y compris le droit à la liberté d'expression, sur Internet et à travers d'autres technologies", précisant que ces droits doivent être respectés sans considération de frontières, ni de média; demande à l'Union et aux Etats membres d'appliquer cette résolution en droit interne et d'assurer sa promotion au niveau international;

Or. fr

Amendement 314 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quater. invite les États membres à financer les organisations de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et les programmes offrant des solutions autres que le placement en institution;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 57/129 AM\

Amendement 315 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quater. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les financements européens octroyés à des actions intérieures et extérieures ne soient pas utilisés pour ériger des obstacles ou générer des discriminations à l'égard de personnes présentant un handicap, et à mettre en place des mesures visant à l'adoption de nouveaux programmes de financement afin de pallier cette éventualité;

Or. en

Amendement 316 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 quinquies. invite la Commission et les États membres à faire en sorte que les fonds de l'Union ne soient pas affectés à la rénovation d'institutions existantes ni à la création d'institutions nouvelles pour les personnes handicapées, mais soient utilisés pour favoriser la vie en communauté, conformément aux articles 5 et 19 de la CRPD et aux articles 21 et 26 de la Charte;

Or. en

Amendement 317 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 30 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 sexies. souligne la nécessité de renforcer la participation des personnes handicapées à la vie politique et aux élections, en répondant à leurs besoins spécifiques;

Or. en

Amendement 318 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Sous-titre 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

Liberté et pluralisme des médias

Or. fr

Amendement 319 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Sous-titre 7

Proposition de résolution

Amendement

Protection des données

Protection des données et accès à Internet

Or. fr

Amendement 320 Marie-Christine Vergiat

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 59/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. réaffirme que le droit à l'autodétermination des données *personnelles* et le droit au respect de la vie privée constituent des éléments fondamentaux de la personnalité *d'une personne*, de la dignité humaine et de la liberté;

Amendement

31. réaffirme que le droit à l'autodétermination et à la protection des données à caractère personnel et le droit au respect de la vie privée constituent des éléments fondamentaux de la personnalité, de la dignité humaine et de la liberté, et rappelle que les dispositions en la matière doivent respecter les principes de finalité, de nécessité et de proportionnalité y compris lors des négociations et des conclusions d'accords internationaux; rappelle à cet effet les avis critiques du CEPD, notamment en ce qui concerne le rapport d'évaluation de la directive 2006/24/CE, et la neutralité de l'internet soulignant les conséquences de certaines méthodes de surveillance adoptées par des fournisseurs de services électroniques, et déplore que la Commission n'en ai pas tenu compte dans le cadre de ses propositions et décisions; condamne le fait que, selon le deuxième rapport du Joint Supervisory Board (JSB) d'Europol, la mise en oeuvre de l'accord TFTP entre l'Union et les Etats-Unis d'Amérique ne respecte pas les faibles garanties dudit accord en matière de protection des données à caractère personnel, notamment les articles 2, 4 et 5;

Or. fr

Amendement 321 Konrad Szymański, Janusz Wojciechowski

Proposition de résolution Paragraphe 32

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 60/129 AM

Proposition de résolution

32. Souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales, comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu;

Amendement

32. souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales *et du rôle des Constitutions et* des tribunaux constitutionnels *nationaux*, est exclu;

Or. en

Amendement 322 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE *devrait* favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales, comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu;

Amendement

32. souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE doit outre la garantie de cette protection favoriser aussi la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; déplore les nombreuses dérogations et exceptions aux principes régissant la protection des données à caractère personnel, notamment au principe de limitation de la finalité, et en matière de transfert de données vers des pays tiers; s'inquiète de la faiblesse de la protection des données à caractère personnel contenue dans la proposition de directive notamment en ce qui concerne la protection des données dans les domaines juridiques; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales. comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 61/129 AM\

Amendement 323 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. Souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales, comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu;

Amendement

32. souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; prie instamment le Conseil de s'engager à mettre en place un cadre global pour la protection des données, répondant à un degré élevé et uniforme d'harmonisation, sur le modèle de la directive 95/46/CE; souligne qu'il est d'une importance cruciale que les normes de cette protection globale des données, envisagée dans le cadre de l'application de la loi, couvrent également les traitements de données nationaux;

Or. en

Amendement 324 Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. Souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; souligne que

Amendement

32. souligne que la réforme du régime de protection des données de l'UE devrait favoriser la transparence et la connaissance des droits sur la protection des données et rendre plus efficaces les mesures correctives et les sanctions; *les autorités de*

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 62/129 AM\

l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales, comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu; protection des données devraient se voir conférer le pouvoir d'imposer des amendes dissuasives aux auteurs de violations de la législation européenne en matière de protection des données; souligne que l'abaissement des normes existantes et la réduction des compétences nationales, comme celles des tribunaux constitutionnels, est exclu;

Or. en

Amendement 325 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. s'inquiète à cet égard de la tendance actuelle à restreindre l'indépendance des autorités de protection des données, et salue la vigilance de la Commission; invite les États membres à se conformer aux dispositions de la législation en vigueur ainsi qu'à la jurisprudence applicable¹;

Or. en

Amendement 326 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. s'inquiète à cet égard de la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 63/129 AM\

¹ CJUE, C-518/07, Commission contre Allemagne, 9 mars 2010.

tendance actuelle à saper l'indépendance des autorités de protection des données, et salue la vigilance de la Commission; invite les États membres à se conformer aux dispositions de la législation en vigueur ainsi qu'à la jurisprudence applicable;

Or. en

Amendement 327 Birgit Sippel

Proposition de résolution Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. invite la Commission à présenter une proposition de modification de l'actuelle directive 2006/24/CE sur la conservation des données, après que le rapport d'évaluation de la Commission y eut relevé plusieurs insuffisances et que le CEPD, plusieurs parlements nationaux et les tribunaux constitutionnels de plusieurs États membres ont déclaré anticonstitutionnelle sa mise en œuvre;

Or. en

Amendement 328 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. souligne la nécessité d'envisager l'abrogation de la directive sur la conservation des données ou, à tout le moins, d'explorer des solutions de substitution à la conservation des

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 64/129 AM

données, comme la conservation rapide et la collecte ciblée des données relatives au trafic, notamment à la lumière des violations des droits de l'homme intrinsèques à un système de conservation généralisée des données, tenant aux pertes de données et à leur utilisation abusive, aux erreurs commises dans la récupération des données, aux violations de la confidentialité des communications avec les professionnels de santé, les hommes de loi et les journalistes;

Or. en

Amendement 329 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. se déclare choqué par le sort tragique des personnes qui meurent en essayant d'atteindre le territoire européen notamment par voie maritime; s'inquiète des remises en cause que cela induit en matière d'accueil des étrangers tout particulièrement au regard du droit d'asile; demande que l'obligation de secours en mer soit pleinement respecté par les Etats membres de l'Union européenne et que les législations de l'Union ou des Etats membres soient modifiées de telle sorte que le secours en mer soit une obligation et que les marins portant secours à des migrants en mer ne soient jamais accusés d'être des passeurs et condamnés pour avoir porté assistance à personne en danger, ainsi qu'en mettant en oeuvre les recommandations de la résolution 1872(2012) du Conseil de l'Europe adoptée le 24 avril 2012;

Or. fr

Amendement 330 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. exprime son inquiétude quant aux insuffisances de la directive sur la conservation des données, relevées par le rapport d'évaluation de la Commission, le CEPD, plusieurs parlements nationaux et les tribunaux constitutionnels de plusieurs États membres, qui ont déclaré cette directive anticonstitutionnelle;

Or. en

Amendement 331 Birgit Sippel

Proposition de résolution Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. s'inquiète de l'absence de progrès réalisé dans les négociations en vue d'un accord entre l'Union européenne et le Canada sur le transfert et l'utilisation des données PNR pour prévenir et combattre le terrorisme et les autres formes graves de criminalité transnationale; fait observer que l'accord signé en 2005 n'est plus valide, en raison de l'expiration de la décision relative à la pertinence de la protection en septembre 2009, et que depuis lors, la transmission des PNR s'effectue sur la base d'engagements unilatéraux pris par le Canada envers les États membres;

Or. en

Amendement 332 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. remarque avec inquiétude que le premier rapport de l'autorité de contrôle commune (ACC) d'Europol suscite de graves préoccupations quant à la conformité de l'accord TFTP (programme de surveillance du financement du terrorisme), signé par l'Union européenne avec les États-Unis, aux principes de la protection des données; estime que les conclusions établies par l'ACC soulignent le caractère vicié de l'accord lui-même, notamment pour ce qui est du rôle d'Europol dans la vérification de la nécessité et de la proportionnalité des demandes américaines de données SWIFT; souligne qu'au lieu de copier l'approche américaine en élaborant un système européen de surveillance du financement du terrorisme, les problèmes relevés au niveau de l'accord TFTP devraient inspirer une réflexion sérieuse sur la nécessité et la proportionnalité d'un tel système;

Or. en

Amendement 333 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 quater. approuve le fait qu'aux termes de l'accord UE-Australie sur la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 67/129 AM\

transmission des données PNR, les données sont collectées exclusivement aux fins de la prévention et de la détection des infractions terroristes ou des infractions transnationales graves, ainsi que des enquêtes et des poursuites en la matière, et que cette procédure est assortie de voies de recours effectives et de garde-fous en matière de protection des données;

Or. en

Amendement 334 Birgit Sippel

Proposition de résolution Paragraphe 32 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 quater. invite la Commission à répondre aux préoccupations exprimées par le CEPD, le groupe de travail "article 29", le CESE, l'Agence des droits fondamentaux et plusieurs parlements nationaux au sujet de la proposition de directive instituant un système européen de dossiers passagers (PNR), en limitant le champ d'application de cette directive aux vols à destination et en provenance de pays tiers et à la lutte contre le terrorisme international, en limitant la durée de conservation des données et la liste des données stockées et en garantissant une évaluation sérieuse de ce système;

Or. en

Amendement 335 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 32 quater (nouveau)

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 68/129 AM

Amendement

32 quater, regrette que plusieurs de ses exigences fondamentales n'aient pas été retenues par l'accord PNR entre l'Union européenne et les États-Unis (en particulier, la limitation de son objet aux infractions transnationales graves, la limitation de la durée de conservation des données, l'exclusion de toute "fouille" des données et du profilage ainsi qu'une véritable accessibilité et la possibilité de voies de recours); rappelle que la Commission n'a fait état que d'observations empiriques à l'appui de l'utilité des données PNR dans la lutte contre le terrorisme et les infractions transnationales graves, évitant tout débat de fond sur leur nécessité et leur proportionnalité, notamment à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour constitutionnelle de la République fédérale d'Allemagne sur l'interdiction du profilage et de la conservation généralisée des données de citoyens innocents; fait observer que la Commission n'a pas exploré des solutions alternatives plus mesurées que l'examen des données PNR, comme par exemple le recours au système d'informations anticipées sur les voyageurs (API) ou la limitation des données PNR aux cas où existent déjà des premiers soupçons;

Or. en

Amendement 336 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 quinquies (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 69/129 AM\

Proposition de résolution

Amendement

32 quinquies. regrette que l'objectif poursuivi par la collecte des données PNR n'apparaisse pas clairement dans l'accord PNR entre l'Union européenne et les États-Unis, et que les garanties prévues par cet accord concernant la protection des données ne soient pas pleinement conformes aux normes de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 337 Birgit Sippel

Proposition de résolution Paragraphe 32 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 quinquies. s'inquiète de ce que l'accord TFTP (programme de surveillance du financement du terrorisme), signé par l'Union européenne avec les États-Unis, pourrait n'avoir pas été mis en œuvre conformément aux dispositions mêmes de cet accord; souligne que le premier et le deuxième rapports de l'autorité de contrôle commune (ACC) d'Europol suscitent de graves préoccupations quant à la conformité de l'accord TFTP (programme de surveillance du financement du terrorisme), signé par l'Union européenne avec les États-Unis, aux principes de la protection des données;

Or. en

Amendement 338 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 70/129 AM

Proposition de résolution Paragraphe 32 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 sexies. invite la Commission à répondre aux préoccupations exprimées par le CEPD, le groupe de travail "article 29", le CESE, l'Agence des droits fondamentaux et plusieurs parlements nationaux au sujet de la proposition de directive instituant un système européen de dossiers passagers (PNR)¹, en limitant le champ d'application de cette directive aux vols à destination et en provenance de pays tiers, en limitant la durée de conservation des données et la liste des données stockées et en garantissant une évaluation sérieuse de ce système;

¹ COM(2011) 32 final.

Or. en

Amendement 339 Birgit Sippel

Proposition de résolution Paragraphe 32 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 sexies. ne considère pas la communication de la Commission sur un système européen de surveillance du financement du terrorisme comme une base de négociation appropriée; invite de ce fait la Commission à présenter une proposition législative prévoyant un cadre juridique et technique pour l'extraction de données sur le territoire de l'UE, qui réponde pleinement aux normes européennes en matière de protection des données;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 71/129 AM\

Amendement 340 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 septies. remarque avec inquiétude que le premier rapport de l'autorité de contrôle commune (ACC) d'Europol suscite de graves préoccupations quant à la conformité de l'accord TFTP (programme de surveillance du financement du terrorisme), signé par l'Union européenne avec les États-Unis, aux principes de la protection des données;

Or. en

Amendement 341 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 32 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 octies. souligne qu'un système européen de surveillance du financement du terrorisme doit être un système d'extraction efficace et ciblée, assorti de droits d'accès clairement définis, et mettant ainsi le plus tôt possible un terme au transfert massif de données vers les États-Unis tel qu'il existe actuellement;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 72/129 AM\

¹ COM(2011) 429 final.

Amendement 342 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. invite les États membres à déterminer une procédure établissant des règles mieux coordonnées pour gérer les demandeurs d'asile, conformément à la jurisprudence de la CJUE et de la Cour européenne des droits de l'homme;

Amendement

33. souligne que les critères établis par la Convention de Dublin se sont avérés inadaptés, notamment suite à la jurisprudence de la CJUE et de la CEDH; s'inquiète du fait que la reforme en cours ne résout pas ces contradictions et qu'elle ne respecte pas les droits des demandeurs d'asile;

Or. fr

Amendement 343 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. rappelle aux Etats Membres qu'ils se doivent de respecter pleinement la Convention de Genève sur les refugiés et notamment son article 33 qui interdit tout refoulement à leurs frontières;

Or. fr

Amendement 344 Anna Hedh, Britta Thomsen, Jean Lambert

Proposition de résolution Paragraphe 33 bis (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 73/129 AM\

Amendement

33 bis. observe qu'il existe, dans l'Union européenne, une très grande disparité dans la reconnaissance des persécutions fondées sur le sexe dans les procédures d'asile; invite les États membres à adopter et à appliquer des lignes directrices spécifiques concernant l'égalité des genres pour les décideurs politiques et les juges, sur le modèle des principes directeurs contre la persécution fondée sur l'appartenance sexuelle de l'UNHCR, et le Bureau européen d'appui en matière d'asile à élaborer des instruments pour inscrire l'égalité de genre dans le régime d'asile européen commun;

Or. en

Amendement 345 Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. observe qu'il existe, dans l'Union européenne, une très grande disparité dans la reconnaissance des persécutions fondées sur le sexe et l'orientation sexuelle dans les procédures d'asile; invite les États membres à adopter et à appliquer des lignes directrices spécifiques concernant l'égalité des genres pour les décideurs politiques et les juges, sur le modèle des principes directeurs contre la persécution fondée sur l'appartenance sexuelle de l'UNHCR, et le Bureau européen d'appui en matière d'asile à élaborer des instruments pour inscrire l'égalité de genre dans le régime d'asile européen commun;

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 74/129 AM

Amendement 346 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. *Invite* les États membres à se concentrer sur des politiques de migration légale efficaces *et à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*;

Amendement

34. *invite* les États membres à se concentrer sur des politiques de migration légale efficaces;

Or. it

Amendement 347
Mikael Gustafsson
au nom de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres
Lívia Járóka, Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. Invite les États membres à se concentrer sur des politiques de migration légale efficaces et à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;

Amendement

34. invite les États membres à se concentrer sur des politiques de migration légale efficaces et à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; souligne qu'une attention spéciale doit être accordée à la situation des femmes migrantes, qui sont particulièrement vulnérables;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 75/129 AM\

Amendement 348 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. *invite les* États membres \hat{a} se concentrer sur des politiques de migration légale efficaces et à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;

Amendement

34. *demande aux* États membres *de* se concentrer sur des politiques de migration légale *ouvertes et* efficaces et à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;

Or fr

Amendement 349 Anna Hedh, Britta Thomsen

Proposition de résolution Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

34 bis. considère que la tolérance manifestée à l'égard de la prostitution en Europe ne fait qu'accroître l'arrivée en Europe de femmes exploitées à des fins sexuelles, ainsi que le tourisme sexuel; invite l'Union à mettre en place des mécanismes pour veiller à ce que l'analyse de la traite des êtres humains dans sa dimension hommes-femmes soit intégrée dans toutes les législations et politiques visant à prévenir et à combattre cette pratique, et à traiter les causes premières de ces trafics en prenant des mesures préventives telles que des sanctions, des actions d'éducation et des campagnes de sensibilisation;

Or. en

Amendement 350 Sylvie Guillaume

Proposition de résolution Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

34 bis. rappelle que l'accès aux soins de santé est un droit fondamental et demande en particulier aux Etats membres de rendre ce droit accessible en pratique, y compris aux migrants en situation irrégulière, en particulier les femmes enceintes et les mineurs, faisant ainsi écho aux préoccupations exprimées par l'Agence des droits fondamentaux dans son rapport du 11 octobre 2011;

Or. fr

Amendement 351
Mikael Gustafsson
au nom de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres
Lívia Járóka, Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

34 bis. salue la "Stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains (2012-2016)" et le travail accompli par le coordinateur européen de la lutte contre la traite des êtres humains; rappelle que la directive 2004/81/CE du Conseil du 29 avril 2004 relative au titre de séjour délivré aux ressortissants de pays tiers qui sont victimes de viols en masse, de la traite des êtres humains et d'autres formes d'abus sexuels commis sur des femmes ou des enfants ou ont fait l'objet d'une aide à l'immigration clandestine et qui coopèrent avec les autorités compétentes et la directive

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 77/129 AM\

2009/52/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 prévoyant des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, constituent des instruments utiles pour la protection des victimes de la traite des êtres humains et devraient être pleinement mises en œuvre;

Or. en

Amendement 352 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 35

Proposition de résolution

35. *invite* les *États membres à s'assurer que le* régime d'asile européen commun (RAEC) *sera* mis en œuvre d'ici fin 2012 comme prévu;

Amendement

35. déplore les progrès lents en matière d'adoption du régime d'asile européen commun (RAEC) et regrette que l'approche de l'Union ait mis l'accent sur le contrôle des migrations plutôt que sur l'accès à la protection internationale pour les besoins des personnes qui doivent en bénéficier; demande au Conseil et aux États membres de s'assurer que le RAEC soit mis en œuvre d'ici fin 2012 comme prévu, conformément aux obligations internationales des Etats membres en matière d'asile;

Or. fr

Amendement 353 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 35 bis (nouveau)

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 78/129 AM

Amendement

35 bis. observe qu'il existe, dans l'Union européenne, une très grande disparité dans la reconnaissance des persécutions fondées sur le sexe dans les procédures d'asile; invite les États membres à adopter et à appliquer des lignes directrices spécifiques concernant l'égalité des genres pour les décideurs politiques et les juges, sur le modèle des principes directeurs contre la persécution fondée sur l'appartenance sexuelle de l'UNHCR, et le Bureau européen d'appui en matière d'asile à élaborer des instruments pour inscrire l'égalité de genre dans le régime d'asile européen commun;

Or. en

Amendement 354 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 bis. salue les modifications apportées à la directive révisée, relative aux conditions requises¹, qui notamment reconnaît de façon plus affirmée les formes de persécution fondées sur l'appartenance de genre, mentionne l'identité de genre comme motif de persécution contre laquelle une protection devrait être accordée, et prend l'engagement d'une meilleure prise en compte des intérêts de l'enfant;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 79/129 AM\

¹ JO L 337 du 20.12.2011, p. 9.

Amendement 355 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 ter. demande instamment aux États membres d'appliquer la directive relative aux conditions requises d'une façon qui soit pleinement conforme à la législation internationale en matière de droits de l'homme, et invite les États membres qui souhaitent faire droit à cette demande à aller au delà du niveau minimal d'avantages et de droits garanti par le texte;

Or en

Amendement 356 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 quater. souligne que l'élargissement du champ d'application de la directive sur les résidents de longue durée¹ aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire contribuera à leur intégration effective, au bénéfice de l'UE et de ses États membres;

Or. en

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 80/129 AM

¹ JO L 132 du 19.5.2011, p. 1.

Amendement 357 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 quinquies. se félicite de la refonte, proposée par la Commission, de la directive relative aux conditions d'accueil¹, et souligne que les conditions d'accueil de base devraient s'appliquer dès l'arrivée des demandeurs d'asile, et que ces derniers devraient être encouragés, quelle que soit la durée de leur séjour, à apporter leur contribution à la communauté qui les accueille;

Or. en

Amendement 358 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 sexies. souligne que les lacunes et ambiguïtés relevées dans le texte de la directive relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait du statut conféré par la protection internationale¹ devraient être corrigées d'une façon qui permette aux États membres d'éviter l'écueil d'un surcoût et d'abus éventuels tout en garantissant aux personnes ayant besoin d'une protection qu'elles bénéficieront de décisions sur l'asile équitables et de qualité;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 81/129 AM\

¹ COM(2011) 320 final.

¹ COM(2011) 319 final.

Or. en

Amendement 359 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 septies. recommande la mise sur pied d'équipes d'experts en matière d'asile, chargées d'assister les États dont les infrastructures sont insuffisantes; estime que l'existence de normes minimales et de mécanismes d'évaluation de la qualité pourraient élever la qualité des décisions en matière d'asile;

Or. en

Amendement 360 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 octies. fait observer que les demandeurs d'asile ne bénéficient pas, tant sur la procédure que sur le fond, d'un niveau de protection équivalent dans tous les États membres en raison de la transposition défectueuse du droit de l'Union ou d'approches nationales divergentes en ce qui concerne sa mise en œuvre;

Or. en

Amendement 361 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 nonies. exprime sa préoccupation quant à l'impact de l'actuel système de Dublin sur les droits légaux des demandeurs d'asile, y compris le droit à un examen équitable de leur demande et le droit à une protection effective en cas de suite favorable, et quant à la répartition inégale des demandes d'asile entre les différents États membres;

Or. en

Amendement 362 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 35 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 decies. souligne la nécessité de mener à terme les négociations relatives à un mécanisme efficace de suspension des transferts de personnes aux États membres, en application du règlement Dublin II, lorsqu'existe un risque de violation de leurs droits fondamentaux, et ce conformément à la jurisprudence récente de la CEDH¹ et de la Cour de justice de l'UE²;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 83/129 AM\

¹ Dans l'affaire M.S.S. contre Belgique et Grèce, la CEDH a condamné la Grèce et la Belgique pour violation des articles 3 et 13 de la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme.

²Dossiers joints: NS/Secretary of State for the Home Department (England and Wales - C-411/10) et M. E. e. a./Refugee Applications Commissioner, Ministre de la Justice, de l'Égalité et de la Réforme juridique (Ireland - C-493/10), arrêt du 21 décembre.

Or. en

Amendement 363 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. Souligne son engagement à s'assurer un scrutin parlementaire total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT; invite ces agences à renforcer la présence de la dimension des droits fondamentaux dans leurs activités;

Amendement

36. Souligne son engagement à s'assurer un scrutin parlementaire total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT;

Or. it

Amendement 364 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. souligne son engagement à s'assurer un *scrutin parlementaire* total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT; invite ces agences à *renforcer la présence de la dimension* des droits fondamentaux dans leurs activités;

Amendement

36. souligne son engagement à s'assurer un *examen et un contrôle parlementaires* total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT; invite ces agences à *garantir le respect* des droits fondamentaux dans leurs activités;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 84/129 AM\

Amendement 365 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. souligne son engagement à s'assurer un scrutin parlementaire total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT; invite ces agences à renforcer la présence de la dimension des droits fondamentaux dans leurs activités;

Amendement

36. souligne son engagement à s'assurer un scrutin parlementaire total des agences du Conseil JAI de l'UE, et notamment d'Europol, Frontex, Cepol, Eurojust et de l'agence IT; invite ces agences à renforcer la présence de la dimension des droits fondamentaux dans leurs activités, et notamment, à garantir la protection des droits fondamentaux dans le cadre des contrôles aux frontières intérieurs et extérieures;

Or fr

Amendement 366 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 bis. souligne la nécessité de surveiller l'application pratique du mandat du Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA) et rappelle que les aspects du travail d'Europol touchant aux droits fondamentaux devront être examinés dans le cadre de la renégociation de son mandat en 2013;

Or en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 85/129 AM\

Amendement 367 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 ter. demande une application réelle des dispositions relatives aux droits fondamentaux du code frontières Schengen et du code communautaire des visas lors des évaluations futures des accords de Schengen;

Or. en

Amendement 368 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 36 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 quater. souligne que les principes de nécessité et de proportionnalité de la collecte et du stockage des données doivent s'appliquer aux nouvelles technologies de conservation des données à caractère personnel et de surveillance des frontières;

Or. en

Amendement 369 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 37

Proposition de résolution

Amendement

37. Critique vivement les propositions

supprimé

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 86/129 AM

liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen;

Or. it

Amendement 370 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. *critique* vivement les propositions liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen;

Amendement

37. *condamne* vivement les propositions liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen; condamne par ailleurs la proposition de la Commission concernant le projet de frontières intelligentes qui généralise la surveillance des frontières extérieures de l'Union par des moyens technologiques et renforce la constitution d'une Europe forteresse, mais surtout attente à la dignité humaine en faisant un amalgame entre immigration et criminalité et viole le droit à la libre circulation des personnes;

Or. fr

Amendement 371 Renate Weber, Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. Critique vivement les propositions

Amendement

37. oppose son vif désaccord aux

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 87/129 AM\

liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen;

nouveaux motifs de réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de l'espace Schengen;

Or. en

Amendement 372 Mitro Repo

Proposition de résolution Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. *Critique* vivement les propositions liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de *l'UE* et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen;

Amendement

37. souligne que la libre circulation dans l'espace Schengen est l'un des droits des citoyens de l'Union ayant la signification la plus concrète; critique vivement les propositions liées à la réintroduction des contrôles aux frontières Schengen, car cela porterait atteinte à la libre circulation au sein de l'UE et au fonctionnement de la coopération au titre de Schengen;

Or. fi

Amendement 373 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. Souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Amendement

supprimé

Or. it

PE494.582v01-00 88/129 AM

AM\910031FR.doc

Amendement 374 Ioan Enciu

Proposition de résolution Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. Souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Amendement

38. fait part de son inquiétude face aux violations de plus en plus nombreuses de l'acquis de Schengen dans les États membres, car elles risquent d'hypothéquer la liberté de circulation dans l'Union européenne, et souligne par conséquent l'importance d'un mécanisme européen d'évaluation et de surveillance permettant de vérifier l'application de cet acquis, adopté conformément à l'article 77 du traité FUE et aux principes des droits fondamentaux;

Or. ro

Amendement 375 Renate Weber, Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. Souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Amendement

38. souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance, conduites à l'échelon de l'Union, permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Or. en

Amendement 376 Kinga Göncz

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 89/129 AM\

Proposition de résolution Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. Souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Amendement

38. souligne l'importance d'une évaluation et d'un mécanisme de surveillance *communautaires* permettant de vérifier l'application de l'acquis de Schengen conforme aux principes de droit fondamental;

Or. en

Amendement 377 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

38 bis. s'inquiète de l'absence de garanties procédurales harmonisées dans le cas où la légalité et la proportionnalité d'un signalement dans le Système d'information Schengen, ou dans des bases de données nationales comparables, sont contestées;

Or. en

Amendement 378 Sylvie Guillaume

Proposition de résolution Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

38 bis. invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 90/129 AM\

participation des ressortissants de pays tiers à la vie publique au niveau local, et ceux qui l'ont ratifiée, à mettre en pratique l'article 6 de cette Convention qui prévoit d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales à tous les ressortissants des pays tiers qui ont résidé légalement et habituellement dans l'État d'accueil pendant les cinq ans précédant les élections;

Or fr

Amendement 379 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 39

Proposition de résolution

39. *Invites* toutes les institutions européennes à traiter efficacement les défis tels que le retrait de la garde des enfants de l'un ou de leurs deux parents, les enfants perdus, l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie, la protection des enfants migrants non accompagnés et la situation des enfants *handicapés institutionnalisés*;

Amendement

39. *invite* toutes les institutions européennes à traiter efficacement les défis tels que le retrait de la garde des enfants de l'un ou de leurs deux parents, les enfants perdus, l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie, la protection des enfants migrants non accompagnés et la situation des enfants *présentant un handicap et placés en institution*;

Or. en

Amendement 380 Petru Constantin Luhan

Proposition de résolution Paragraphe 39

Proposition de résolution

39. *Invites* toutes les institutions européennes à traiter efficacement les défis tels que le retrait de la garde des enfants de

Amendement

39. *invite* toutes les institutions européennes à traiter efficacement les défis tels que le retrait de la garde des enfants de

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 91/129 AM\

l'un ou de leurs deux parents, les enfants perdus, l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie, la protection des enfants migrants non accompagnés et la situation des enfants handicapés institutionnalisés; l'un ou de leurs deux parents, les enfants perdus, l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie, la protection des enfants migrants non accompagnés, la situation des enfants handicapés placés en institution et la protection des enfants victimes de violences domestiques et de l'exploitation par le travail;

Or. ro

Amendement 381 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

39 bis. invite instamment les États membres à cesser tout recrutement, entraînement et enrôlement militaires de personnes âgées de moins de dix-huit ans; exhorte à cet égard la Commission et le Conseil à entreprendre une réforme du secteur sécurité et défense;

Or. en

Amendement 382 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 40

Proposition de résolution

40. Accueille avec satisfaction l'agenda européen de la Commission pour les droits de l'enfant, les efforts de la Commission pour garantir le respect et la promotion des droits de l'enfant dans les procédures judiciaires, et le fait que la Directive relative aux victimes de crimes garantisse

Amendement

40. accueille avec satisfaction l'agenda européen de la Commission pour les droits de l'enfant, les efforts de la Commission pour garantir le respect et la promotion des droits de l'enfant dans les procédures judiciaires, et le fait que la Directive relative aux victimes de crimes garantisse

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 92/129 AM\

un niveau supérieur de protection des enfants en tant que victimes vulnérables; un niveau supérieur de protection des enfants en tant que victimes vulnérables; regrette toutefois que cet agenda ne souligne pas avec suffisamment de force la responsabilité première des deux parents en ce qui concerne le bien-être des enfants et les droits de l'enfant;

Or. en

Amendement 383 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. invite tous les États membres à interdire l'emploi d'enfants n'ayant pas atteint l'âge auquel cesse la période de scolarité obligatoire; souligne que les jeunes personnes en situation d'emploi doivent être protégées contre l'exploitation économique et tout ce qui pourrait nuire à leur sécurité, leur santé, leur développement physique, intellectuel, moral et social, et préservées de toutes conditions de travail pouvant interférer avec leur éducation;

Or. en

Amendement 384 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. invite les institutions de l'Union européenne et tous les États membres à développer des politiques favorisant

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 93/129 AM\

l'accueil de l'enfant dans des domaines comme l'emploi, l'environnement, la sécurité et les migrations; souligne l'importance d'investir dans des actions destinées aux enfants en réorientant les lignes budgétaires actuelles et en procédant à de nouveaux investissements;

Or. en

Amendement 385 Kinga Gál

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. invite les institutions de l'Union européenne et tous les États membres à développer des politiques axées sur la protection de l'enfance, en particulier dans les domaines judiciaire, de l'éducation et de la protection des données;

Or. en

Amendement 386 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. Souligne qu'aucun mineur non accompagné ne devrait être détenu et qu'au contraire il s'agit de personnes vulnérables qui ont besoin d'un accueil spécifique;

Or. fr

Amendement 387 Konrad Szymański, Janusz Wojciechowski

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. estime qu'en matière de droits de l'enfant, il importe de tenir pleinement compte du rôle primordial d'orientation que jouent le père et la mère vis-à-vis de leurs enfants et de la position unique et privilégiée qui est la leur dans la défense des intérêts bien compris de l'enfant; estime en outre qu'une attention particulière doit s'attacher au développement complet et harmonieux de la personnalité de l'enfant et à la protection de son intégrité psychologique;

,

Or. en

Amendement 388 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. rappelle que l'Union européenne et ses États membres doivent prendre en considération les droits et obligations des parents, des représentants légaux et des autres personnes légalement responsables de l'enfant;

Or. en

Amendement 389 Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. demande à l'Union européenne et aux États membres de faire en sorte que l'impunité dans les enquêtes de pédophilie ne soit plus tolérée, y compris lorsque les actes en question ont été commis par des gens d'Église, et que l'immunité diplomatique soit levée;

Or. en

Amendement 390 Renate Weber, Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 40 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 bis. invite les autres parties prenantes, notamment les agences de l'Union comme Europol et les États membres, à veiller à ce que la coopération au niveau de l'UE se déroule de façon holistique, coordonnée et intégrée, tout en accordant une importance primordiale aux droits de l'homme;

invite les États membres à se doter de cadres juridiques appropriés, à arrêter une définition unique et adaptée de la traite des êtres humains, et à veiller à coordonner, au plan national, l'action des acteurs étatiques chargés de garantir la défense et la promotion des droits humains des victimes de trafics;

engage les États membres à encourager la recherche dans le domaine de la traite des êtres humains afin d'y adapter

correctement les politiques gouvernementales dans des domaines comme les migrations, le marché de l'emploi, l'économie etc;

Or. en

Amendement 391 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 ter. invite les États membres à veiller à une mise en œuvre appropriée de la directive visant à combattre les abus sexuels à l'encontre des enfants et la pédopornographie et de la directive concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène;

Or. en

Amendement 392 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 40 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 ter. demande que les relations entre parents et enfants fassent l'objet d'une attention particulière de la part des États membres, par exemple par des programmes spécifiques aux pays, contenant des mesures concrètes, afin

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 97/129 AM\

¹ JO L 1 du 17.12.2011, p. 1.

² JO L 101 du 15.4.2011, p. 1.

d'apporter le soutien le plus large et le meilleur possible à l'accomplissement des devoirs parentaux des personnes responsables de l'éducation des enfants, et d'éviter la désintégration des familles, les mauvais traitements et le placement d'enfants dans des établissements sociaux, liés aux conséquences de la grande pauvreté ou de ne les envisager qu'en tout dernier recours;

Or. en

Amendement 393 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 quater. invite tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le protocole facultatif à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pédopornographie, ainsi que la Convention du Conseil de l'Europe de 2007 pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels;

Or. en

Amendement 394 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 40 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 quinquies. se félicite de ce que plusieurs États membres aient déjà

AM\910031FR.doc

PE494.582v01-00 98/129 AM

modifié leur code pénal afin de criminaliser la violence sur internet ainsi que les diverses formes de violence sexuelle;

Or. en

Amendement 395 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 sexies. insiste sur la nécessité d'évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre la traite des êtres humains à la lumière des conclusions du coordinateur européen de la lutte contre la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 396 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 septies. salue le plan d'action de la Commission pour les mineurs non accompagnés (2010-2014), et invite la Commission à informer le Parlement européen des conclusions du groupe d'experts sur la situation des mineurs non accompagnés dans le cadre des processus migratoires;

Or. en

Amendement 397 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 octies. invite la Commission à intégrer les droits des enfants dans l'ensemble des activités de l'Union et à évaluer le travail réalisé à ce jour par le coordinateur pour les droits de l'enfant et par le Forum européen sur les droits de l'enfant;

Or. en

Amendement 398 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 40 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

40 nonies. encourage l'utilisation d'indicateurs des droits de l'enfant, élaborés par l'Agence des droits fondamentaux (FRA), lors du réexamen des actions de l'Union; demande que soient établies des lignes directrices pratiques pour une utilisation optimale de ces indicateurs;

Or. en

Amendement 399 Petru Constantin Luhan

Proposition de résolution Paragraphe 41

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 100/129

41. Regrette que les citoyens européens résidant dans un État membre autre que leur pays d'origine ne soient pas efficacement informés de leurs droits et demande aux États membres d'améliorer leurs systèmes d'information;

Amendement

41. regrette que les citoyens européens résidant dans un État membre autre que leur pays d'origine ne soient pas efficacement informés de leurs droits et demande aux États membres d'améliorer leurs systèmes d'information, en particulier en ce qui concerne l'accès à la justice et le droit d'y être représenté;

Or. ro

Amendement 400 Anna Hedh, Britta Thomsen

Proposition de résolution Paragraphe 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 bis. souligne la nécessité d'intégrer, en ce qui concerne les droits des victimes, la dimension d'égalité entre les hommes et les femmes dans la proposition de directive établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité; estime que la violence fondée sur le sexe devrait faire mention des violences à l'encontre des femmes et que la définition de la violence de la part de proches doit avoir une dimension de genre concrète;

Or. en

Amendement 401 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 41 bis (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 101/129

Amendement

41 bis. souligne la nécessité d'intégrer, en ce qui concerne les droits des victimes, la dimension d'égalité entre les hommes et les femmes dans la proposition de directive établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité, et fait observer que la définition de la violence de la part de proches doit avoir une dimension de genre concrète;

Or. en

Amendement 402 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 bis. demande aux États membres de réformer leurs politiques en matière d'asile afin de respecter les exigences de la jurisprudence de la CEDH et de la Cour de justice de l'UE concernant des mesures correctives efficaces, au sujet notamment du délai d'appel contre une décision, des décisions négatives et des dispositions relatives au droit de séjour dans le pays d'accueil pendant la procédure en appel;

Or. en

Amendement 403 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 ter (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 102/129

Amendement

41 ter. relève l'enjeu que constituent les négociations en vue de modifier le règlement Dublin II, et souligne que la recherche de procédures plus efficaces ne doit pas se faire au détriment des droits des demandeurs;

Or. en

Amendement 404 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 quater. rappelle l'importance de la directive relative aux travailleurs saisonniers pour faire diminuer l'emploi irrégulier et réduire les risques d'exploitation, et appelle à une conclusion rapide des négociations;

Or. en

Amendement 405 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 quinquies. à la lumière de son évaluation des accords européens de réadmission¹, invite la Commission à s'abstenir de soutenir la conclusion à la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 103/129

¹ COM(2010) 379 final.

va-vite de nouveaux accords qui entraînent des violations des droits fondamentaux; invite le Conseil à appliquer le principe "pas d'accord à n'importe quel prix";

¹ COM(2011) 76 final.

Or. en

Amendement 406 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 sexies. condamne avec fermeté le recours, répandu chez la plupart des États membres, à la détention pour faciliter le refoulement des migrants, personnes mineures comprises, et appelle les États membres à introduire dans leur législation nationale des solutions de remplacement;

Or. en

Amendement 407 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 41 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

41 septies. demande que les contrôles frontaliers s'effectuent dans le respect des droits fondamentaux, et souligne la nécessité que les opérations de l'agence Frontex soient placées sous le contrôle démocratique du Parlement;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 104/129

Amendement 408 Anna Záborská

Proposition de résolution Sous-titre 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

L'accès effectif des plus pauvres à l'ensemble des droits fondamentaux

Or. xm

Amendement 409 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. réitère avec insistance son invitation adressée au Conseil à inclure le sujet « L'accès effectif des plus pauvres à l'ensemble des droits fondamentaux » parmi les domaines thématiques dans le prochain cadre pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux;

Or. xm

Amendement 410 Valdemar Tomaševski

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. demande aux États membres de

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 105/129

supprimer les barrières créées par les seuils électoraux appliqués aux minorités nationales lors d'élections dans certains pays;

Or. pl

Amendement 411 Marie-Christine Vergiat

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. rappelle que la citoyenneté implique le droit de chaque personne de participer aux affaires publiques du pays où ils résident conformément à l'article 21 de la DUDH; rappelle que la citoyenneté européenne ne se limite pas aux droits de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes, pas plus qu'à l'exercice de leurs droits, aussi essentiels qu'ils soient, en matière de libre circulation et de séjour; souligne donc que la citoyenneté européenne implique la capacité de chaque résident sur le territoire de l'Union de pouvoir participer activement et sans discrimination d'aucunes sortes à la vie démocratique, politique, sociale et culturelle de l'Etat membre dans lequel il réside et d'exercer l'intégralité des droits et libertés fondamentaux politiques, civils, économiques, culturels et sociaux reconnus par l'Union européen;

Or. fr

Amendement 412 Kinga Göncz

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 106/129

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. demande instamment aux États membres de restructurer leur système judiciaire, de réviser le niveau des frais de procédure, de réformer leur système d'aide judiciaire et d'instaurer des mécanismes de règlement alternatif des différends, de façon à faciliter dans toute la mesure du possible l'accès égal à la justice;

Or. en

Amendement 413 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. demande instamment aux États membres de restructurer leur système judiciaire, de réviser le niveau des frais de procédure, de réformer leur système d'aide judiciaire et d'instaurer des mécanismes de règlement alternatif des différends, de façon à faciliter dans toute la mesure du possible l'accès à la justice;

Or. en

Amendement 414 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 107/129

Amendement

43 bis. exprime son inquiétude quant au respect de la procédure équitable dans l'Union européenne et ses États membres, en particulier après que des propositions aient été faites récemment concernant l'utilisation de "preuves secrètes", permettant à des gouvernements d'utiliser contre des personnes des preuves que celles-ci sont dans l'impossibilité de contester, ou même de voir, ce qui serait une violation flagrante des normes et principes européens en matière de droits fondamentaux;

Or en

Amendement 415 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 bis. invite la Commission à parachever la feuille de route visant à renforcer les droits procéduraux des suspects ou des personnes poursuivies dans le cadre des procédures pénales, en veillant à ce que le droit à un procès équitable soit réellement accordé dans la pratique;

Or. en

Amendement 416 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 ter (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 108/129

Proposition de résolution

Amendement

43 ter. invite instamment les institutions de l'UE et les États membres à examiner comment des principes juridiques communs concernant le recours collectif seraient susceptibles d'être compatibles avec l'ordre juridique de l'Union et les ordres juridiques de ses États membres;

Or. en

Amendement 417 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 43 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 ter. invite les États membres à s'assurer que l'extradition vers des pays tiers ne porte pas atteinte aux droits fondamentaux, et leur demande de réviser à ce sujet les traités internationaux auxquels ils sont partie; s'inquiète de l'extradition possible de Richard O'Dwyer, âgé de 23 ans, du Royaume-Uni vers les États-Unis, pour infraction à la législation sur les droits d'auteur, et demande qu'une solution soit trouvée afin que ses droits fondamentaux soient préservés;

Or. en

Amendement 418 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 43 ter (nouveau)

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 109/129

Proposition de résolution

Amendement

43 ter. exhorte la Commission à examiner la mise en œuvre effective, dans l'Union européenne, du droit d'accès à la justice au regard du droit de toute personne, qu'elle appartienne aux générations présentes ou futures, de vivre dans un environnement propice à sa santé et à son bien-être;

Or. en

Amendement 419 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 43 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 ter. invite l'Agence des droits fondamentaux à réaliser une étude préliminaire sur l'accès effectif des plus pauvres à l'ensemble des droits fondamentaux ainsi que sur les discriminations liées à l'extrême pauvreté, en associant les ONG au sein desquelles les personnes en situation d'exclusion sociale s'expriment librement;

Or. xm

Amendement 420 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quater. invite les États membres à s'attaquer à la criminalité liée au genre et

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 110/129

à proposer des moyens efficaces de lutter contre les violences domestiques, si nécessaire en prenant, par voie législative, des mesures de protection;

Or. en

Amendement 421 Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 43 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quater. exprime son inquiétude au sujet du cas de Julian Assange; invite les autorités britanniques à revoir leur position sur son extradition vers la Suède, et les autorités suédoises à mettre à l'épreuve la crédibilité des accusateurs de M. Assange et, en tout état de cause, à ne pas l'extrader vers les États-Unis où il pourrait être traduit en justice et traité d'une manière non conforme aux droits fondamentaux tels qu'ils sont garantis par les normes européennes, ce qui pourrait également inclure une procédure secrète, voire la peine capitale;

Or. en

Amendement 422 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 43 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quater. considère l'extrême pauvreté comme une violation des droits fondamentaux, caractérisée par le cumul de violations qui se renforcent

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 111/129

mutuellement en enfermant les personnes dans un cercle vicieux.

Or. xm

Amendement 423 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quinquies. accueille favorablement la feuille de route visant à renforcer les droits et la protection des victimes, adoptée par le Conseil, et la proposition de la Commission concernant un train de mesures en faveur des victimes, qui répond spécifiquement aux besoins des enfants victimes et des victimes du terrorisme;

Or. en

Amendement 424 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 43 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 quinquies. invite les institutions nationales et européennes à célébrer le 17 octobre Journée des Nations Unies du refus de la misère, en y associant les ONG au sein desquelles les personnes en situation d'exclusion sociale s'expriment librement;

Or. xm

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 112/129

Amendement 425 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 sexies. demande aux États membres d'attribuer aux services d'aide aux victimes une dotation financière appropriée qui tienne compte de la prochaine évaluation, par l'Agence des droits fondamentaux, des options et des pratiques prometteuses dans les États membres;

Or en

Amendement 426 Anna Záborská

Proposition de résolution Paragraphe 43 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 sexies. invite l'Union à ratifier la Charte sociale révisée dans son ensemble, y compris les articles 30 et 31;

Or. xm

Amendement 427 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 septies. rappelle que la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme doit se fonder sur le plein

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 113/129

respect des normes et obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 428 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 octies. invite les États membres à établir la vérité sur leur implication dans les programmes de restitution et de prisons secrètes de la CIA, à enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme et à réformer leurs systèmes afin d'éviter à l'avenir ce genre d'abus;

Or. en

Amendement 429 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 nonies. se félicite de l'établissement de la feuille de route sur les procédures pénales et invite la Commission et les États membres à intensifier les efforts visant à élaborer, au niveau de l'Union, des normes solides en matière de droits procéduraux, tant pour les défendeurs que pour les victimes;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 114/129

Amendement 430 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 43 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

43 decies. attire l'attention sur la persistance de carences lourdes en matière de garanties minimales des droits de la défense et souligne dans ce cadre que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a critiqué l'absence de moyens de recours efficaces contre le mandat d'arrêt européen et son utilisation pour des infractions mineures;

Or. en

Amendement 431 Mario Borghezio

Proposition de résolution Paragraphe 44

Proposition de résolution

Amendement

44. Invite la Commission à réaliser une étude comparative des droits électoraux au niveau national et européen afin d'identifier les divergences qui portent préjudice à certaines catégories de personnes au sein de l'UE, et de l'accompagner des recommandations appropriées sur la lutte contre la discrimination;

supprimé

Or. it

Amendement 432 Mikael Gustafsson

au nom de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 115/129

Lívia Járóka, Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 44

Proposition de résolution

44. Invite la Commission à réaliser une étude comparative des droits électoraux au niveau national et européen afin d'identifier les divergences qui portent préjudice à certaines catégories de personnes au sein de l'UE, et de l'accompagner des recommandations appropriées sur la lutte contre la discrimination;

Amendement

44. invite la Commission à réaliser une étude comparative des droits électoraux au niveau national et européen afin d'identifier les divergences qui portent préjudice à certaines catégories de personnes au sein de l'UE, et de l'accompagner des recommandations appropriées sur la lutte contre la discrimination; rappelle l'importance que revêtent le traitement préférentiel et les mesures spéciales dans la promotion de la représentation des personnes issues d'horizons différents et de catégories défavorisées dans les postes à responsabilité;

Or. en

Amendement 433 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 bis. rappelle que le traité de Maastricht (1992) a introduit la notion de "citoyenneté de l'Union", qui confère à tout citoyen de l'Union le droit de circuler et de résider librement sur le territoire de l'Union, le droit de vote actif et passif aux élections municipales et à l'élection du Parlement européen dans l'État membre où il/elle réside, le droit à la protection des autorités diplomatiques ou consulaires de tout État membre, le droit d'adresser des pétitions au Parlement européen ou de saisir le médiateur européen, ainsi que de

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 116/129

nombreux droits dans des domaines divers comme la libre circulation des biens et des services, la protection des consommateurs, la santé publique, l'égalité des chances et l'égalité de traitement et l'accès à l'emploi et à la protection sociale; note que les traités d'Amsterdam (1997) et de Lisbonne (2009) ont encore renforcé les droits conférés par la citoyenneté de l'Union;

Or. en

Amendement 434 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo, Sonia Alfano

Proposition de résolution Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 bis. se déclare extrêmement préoccupé par la situation de la démocratie, de l'État de droit, de l'équilibre des pouvoirs, de la liberté des médias et des droits fondamentaux dans certains États membres, en particulier par les pratiques du personnel dirigeant qui choisit, désigne ou bien limoge des personnes occupant des postes indépendants (tribunaux constitutionnels, professions de justice, postes de responsables ou d'organes de contrôle de la radiodiffusion de service public, médiateurs ou commissaires), pour des raisons de pure politique politicienne et non pour leur compétence, leur expérience ou leur indépendance;

Or. en

Amendement 435 Alexander Mirsky

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 117/129

Proposition de résolution Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 bis. invite les États membres de l'Union européenne à étudier l'expérience et à accepter conseils et recommandations de pays qui autorisent les non-citoyens à participer aux élections locales, et à modifier leurs Constitutions pour permettre à des non-citoyens de participer aux élections locales;

Or. en

Amendement 436 Alexander Mirsky

Proposition de résolution Paragraphe 44 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 ter. souligne que, conformément au principe d'égalité, tous les résidents permanents dans l'Union européenne qui paient régulièrement leurs impôts devraient pouvoir participer à la vie politique du pays;

Or. en

Amendement 437 Alexander Mirsky

Proposition de résolution Paragraphe 44 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 quater. invite la Commission à se pencher sur la situation des non-citoyens, notamment dans le cadre de son rapport

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 118/129

sur la citoyenneté de l'Union et de son rapport sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 438 Alexander Mirsky

Proposition de résolution Paragraphe 44 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 quinquies. rappelle sa recommandation aux autorités lettonnes pour qu'elles envisagent d'accorder aux non citoyens qui sont résidents de longue date la possibilité de participer aux élections locales;

Or. en

Amendement 439 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 45

Proposition de résolution

45. Invite les États membres à lancer des campagnes d'information visant à informer les citoyens européens de leur droit de vote et d'éligibilité; demande les réformes nécessaires des procédures d'élection européennes dans tous les États membres afin de promouvoir une citoyenneté européenne active;

Amendement

45. invite les États membres à lancer des campagnes d'information visant à informer les citoyens européens de leur droit de vote et d'éligibilité; demande les réformes nécessaires des procédures d'élection européennes dans tous les États membres afin de promouvoir une citoyenneté européenne active; une citoyenneté de l'Union active et participative devrait également être encouragée par l'accès aux documents et à l'information, la transparence, la bonne gouvernance et la

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 119/129

bonne administration, la participation et la représentation démocratiques, ainsi que par la prise de décision à un niveau aussi proche que possible des citoyens;

Or. en

Amendement 440 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 45 – partie introductive

Proposition de résolution

45. Invite les États membres à lancer des campagnes d'information visant à informer les citoyens européens de leur droit de vote et d'éligibilité; demande les réformes nécessaires des procédures d'élection européennes dans tous les États membres afin de promouvoir une citoyenneté européenne active;

Amendement

45. invite les États membres à lancer des campagnes d'information et de sensibilisation visant à informer les citoyens européens de leur droit de vote et d'éligibilité, en tenant compte des besoins de publics plus spécifiques et des catégories sociales vulnérables; demande les réformes nécessaires des procédures d'élection européennes dans tous les États membres afin de promouvoir une citoyenneté européenne active;

Or. en

Amendement 441 Antigoni Papadopoulou

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. accueille favorablement la décision de déclarer l'année 2013 "Année européenne du citoyen" et de conférer ainsi une plus grande visibilité à la citoyenneté de l'Union et aux avantages concrets qu'elle apporte aux citoyens;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 120/129

Amendement 442 Monika Flašíková Beňová, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. invite la Commission et les États membres à diffuser des informations sur le droit à la protection diplomatique et consulaire; invite les États membres à coopérer activement en vue de garantir la protection des citoyens européens à l'extérieur de l'Union, y compris en situation de crise ou de catastrophe;

Or. en

Amendement 443 Tatjana Ždanoka

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. invite la Commission et les États membres à diffuser des informations sur le droit à la protection diplomatique et consulaire; invite les États membres à coopérer activement en vue de garantir la protection des résidents de l'Union à l'extérieur de l'Union, y compris en situation de crise ou de catastrophe;

Or. en

Amendement 444 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo, Sonia Alfano

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 121/129

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. invite la Commission à charger l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de publier un rapport annuel dressant l'état des lieux en matière de pluralisme et de liberté des médias dans l'Union européenne;

Or. en

Amendement 445 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. Invite les Etats membres à élaborer des campagnes d'information visant à promouvoir la participation active des citoyens dans le cadre des initiatives citoyennes et dans l'exercice de leur droit de pétition.

Or. fr

Amendement 446 Kinga Göncz

Proposition de résolution Paragraphe 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 bis. invite l'Union européenne et les États membres à mieux sensibiliser le public à l'Initiative Citoyenne, instrument de démocratie directe qui vise à renforcer

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 122/129

le fonctionnement démocratique de l'Union;

Or. en

Amendement 447 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 45 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 ter. souligne qu'il importe d'organiser des campagnes d'information efficaces promouvant les droits attachés à la citoyenneté de l'Union parmi la jeunesse, comme par exemple un "programme pour l'exercice actif de la citoyenneté" au sein des établissements scolaires et des universités;

Or. en

Amendement 448 Renate Weber, Sophia in 't Veld

Proposition de résolution Paragraphe 45 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 ter. exprime de graves inquiétudes quant à la situation des prisonniers dans l'Union européenne; invite la Commission, le Conseil et les États membres à présenter, conjointement avec le Conseil de l'Europe et le Comité pour la prévention de la torture, des propositions pour que les droits des prisonniers soient respectés et pour que leur réinsertion sociale soit encouragée; demande que soient mises en œuvre ses exigences contenues dans sa résolution du

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 123/129

15 décembre 2011¹ concernant les conditions de détention dans l'UE, et notamment une initiative législative sur des normes minimales communes de détention et des mécanismes appropriés de suivi;

¹ P7_TA(2011)0585.

Or. en

Amendement 449 Mariya Gabriel

Proposition de résolution Paragraphe 45 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 ter. Invite les Etats membres à élaborer des campagnes d'information visant à renforcer la participation active des citoyens dans l'exercice de leur droit d'adresser au Médiateur européen une plainte contre un acte de mauvaise administration commis par une institution ou un organe européen;

Or. fr

Amendement 450 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 45 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 quater. se félicite de la désignation de 2013 comme "Année européenne du citoyen" et invite la Commission et les États membres à garantir que soient organisées des campagnes d'information sur la citoyenneté européenne et les droits

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 124/129

y afférents;

Or. en

Amendement 451 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 quater. appelle à un renforcement du contrôle démocratique et judiciaire des services secrets au niveau national, tâche d'autant plus urgente et nécessaire que ces services, comme l'ont récemment montré plusieurs évènements préoccupants en Allemagne et en France, ont été impliqués dans les restitutions extraordinaires et les vols et prisons de la CIA; demande à l'Union européenne de renforcer sa surveillance de la coopération, au niveau européen, entre ces agences, qui met en cause également des organismes de l'UE, ainsi qu'entre elles et des États tiers;

Or. en

Amendement 452 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Proposition de résolution Paragraphe 45 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 quinquies. souligne la nécessité de réformer à bref délai le mode d'élection du Parlement européen en veillant à une participation active des citoyens de l'UE au fonctionnement de l'Union;

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 125/129

Amendement 453 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo, Sonia Alfano

Proposition de résolution Paragraphe 45 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 quinquies. s'inquiète des actes de répression disproportionnée de la part de la police des États membres à l'occasion d'évènements et de manifestations publics, ce que viennent de confirmer la décision d'un tribunal italien à propos de la réunion du G8 à Gênes et d'autres rapports d'ONG, de citoyens et de médias d'information mettant en cause plusieurs États membres de l'Union; exhorte les États membres à faire en sorte que le contrôle démocratique et judiciaire des services chargés de faire appliquer la loi et de leur personnel soit renforcé, que l'obligation de rendre compte soit assurée et que l'impunité n'ait aucune place en Europe, à plus forte raison lorsque des actes de torture ou des traitements inhumains ou dégradants ont été commis;

Or. en

Amendement 454 Monika Flašíková Beňová, Tatjana Ždanoka, Renate Weber

Motion for a resolution Paragraphe 45 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 sexies. invite l'Union européenne et les États membres à mieux sensibiliser le public à l'Initiative Citoyenne, instrument de démocratie directe qui vise à renforcer

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 126/129

le fonctionnement démocratique de l'Union;

Or. en

Amendement 455 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 sexies. réclame le respect de la dignité en fin de vie, notamment en garantissant la reconnaissance et le respect des volontés exprimées dans les dispositions testamentaires;

Or. en

Amendement 456 Renate Weber, Graham Watson, Sophia in 't Veld, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 septies. estime que les politiques mises en œuvre jusqu'à présent dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants n'ont pas atteint les objectifs qu'elles s'étaient assignés et que l'approche actuelle, fondée sur l'interdiction, la criminalisation et l'emprisonnement, entraîne un phénomène de stigmatisation et de marginalisation; demande par conséquent que soient révisées, au niveau national, européen et international, les lois et politiques en matière de lutte contre les stupéfiants sur la base d'une approche nouvelle, respectant les droits fondamentaux et axée sur les soins

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 127/129

médicaux et la réduction des effets nocifs;

Or. en

Amendement 457 Renate Weber, Sophia in 't Veld, Sonia Alfano, Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 octies. demeure préoccupé par la situation en Hongrie, concernant notamment la nouvelle Constitution, le contrôle exercé par le gouvernement sur les médias et l'appareil judiciaire, les restrictions des droits des personnes LGBTI et de la liberté d'expression, la discrimination religieuse ainsi qu'à l'encontre des Roms et autres groupes minoritaires et des personnes sans abri, la situation dans l'éducation et les mesures affectant les étudiants, ainsi que la montée de l'extrémisme, du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme et l'aggravation des tensions avec les États voisins;

Or. en

Amendement 458 Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 nonies. invite la Commission et les États membres à abroger ou réviser la règlementation sur les substances liquides et les scanners corporels et demande à la Commission d'engager des procédures

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 128/129

d'infraction contre les États membres qui ne respectent pas la réglementation européenne sur la protection des droits fondamentaux des citoyens dans ce domaine;

Or. en

Amendement 459 Gianni Vattimo

Proposition de résolution Paragraphe 45 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

45 decies, invite les institutions de l'Union européenne et les États membres à faire en sorte que les droits fondamentaux, la démocratie, l'État de droit et le principe de laïcité et de neutralité de l'État soient protégés contre le fondamentalisme religieux; demande que ces valeurs soient respectées dans les relations avec les communautés religieuses et qu'il soit mis fin aux inégalités de traitement entre les différentes religions dans leurs rapports avec l'État; s'inquiète de l'usage qui est fait par le Saint-Siège de l'immunité diplomatique dans des affaires de pédophilie et de son manque de coopération sur d'autres dossiers comme les opérations financières douteuses, touchant au blanchiment d'argent, de son Institut pour les Œuvres de Religion (IOR), la disparition d'Emanuela Orlandi et le sort des personnes arrêtées dans l'affaire dite des "fuites du Vatican"; invite l'Union et les États membres à intervenir sur ces questions;

Or. en

AM\910031FR.doc PE494.582v01-00 129/129